



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUILLET 2026

SONT PRÉSENTS: les conseillers(ères) André Valiquette, Crystal Luscombe, Marsha Kovalskie, Carole Gagnon et Bertrand Gélinas sous la présidence du maire Alain Gauthier.

EST ABSENT : Le conseiller Steve Bernard.

Chaque membre du conseil a été avisé au moyen d'un avis de convocation remis via courriel dans le délai prescrit par la Loi.

EST AUSSI PRÉSENT: Monsieur Patrick Tanguay Dumas, directeur général et greffier.

PRÉSENCES

OUVERTURE DE LA SÉANCE: 17H00

2026-07-28-101

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CRYSTAL LUSCOMBE,

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2026-07-28-102

ADJUDICATION – SOUMISSION #18863 – ABIVAC – VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

CONSIDÉRANT que notre règlement #679 sur la gestion contractuelle, à l'article 11.2, dicte que tout contrat de toute nature, qu'il soit d'approvisionnement, de construction, de service ou de service professionnel, dont la valeur varie de 25 000,00 \$ à 49 999,99 \$ peut être conclu de gré à gré ;

CONSIDÉRANT que la Ville doit tendre à faire participer le plus grand nombre de fournisseurs parmi ceux qui sont en mesure de répondre à ses besoins en favorisant la rotation entre les éventuels cocontractants, lorsque possible ;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu, le 16 avril 2026, une soumission de l'entreprise Abivac au montant de 36 542,25 \$ avant taxes pour la vidange de fosses septiques sur le territoire de Témiscaming, conformément à la liste établie ;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BERTRAND GÉLINAS,
ET résolu unanimement,

D'autoriser Mme. Cécilia N'Dri, directrice de l'urbanisme, à signer, pour et au nom de la Ville, la soumission de 36 542.25 \$ avant taxes, pour la vidange de fosses septiques sur le territoire de Témiscaming, conformément à la liste établie;

DE financer cette dépense à même le budget d'opération de la Ville.

ADOPTÉE

2026-07-28-103

NOMINATION D'UN OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT que M. Konaté est entré en fonction le 16 juin 2026 à titre d'inspecteur municipal contractuel;

CONSIDÉRANT que ce dernier doit veiller à l'application des règlements municipaux en vigueur et des règlements adoptés en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement ;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CRYSTAL LUSCOMBE,
ET résolu unanimement,

QUE la Ville de Témiscaming procède à la nomination de M. Konaté à titre d'officier municipal en bâtiment et en environnement pour la durée de son contrat ;

QUE M. Konaté, soit autorisé à exercer toutes les fonctions prévues à ce titre, incluant, sans s'y limiter, la délivrance des permis et des certificats relatifs aux règlements d'urbanisme, l'application du Q-2, r 22, Q-3, r.35.2.

ADOPTÉE

2026-07-28-104

AUTORISATION DE SIGNER UNE ENTENTE AVEC TEAM PANACHE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

DEMANDES VERBALES

Aucune question dans la salle.

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ANDRÉ VALIQUETTE.

QUE l'assemblée soit levée. Il est 18h08

N.B. la prochaine séance ordinaire aura lieu le mardi 11 août 2026.

ORIGINAL SIGNÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Alain Gauthier, maire

Patrick Tanguay Dumas, directeur général et greffier